

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Présentation des résultats de l'état des lieux

et

du travail de réflexion des deux groupes

STRUCTURE DE LA POPULATION

- En 2010, la commune comptait 5 478 habitants.
- En 2012, on comptabilise 46 naissances.
- En 2009, les familles sont composées ainsi : 38 % de couple avec enfants et 15,4 % de familles monoparentales.

EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

- Le taux d'activité de la population est de 68,2 %.
- Les femmes représentent 51,4 % des actifs.
- 38,9 % des actifs travaillent sur la commune de résidence et 61,1 % travaillent dans une autre commune.
- Le taux de chômage était de 14 % en 2009.
- 160 personnes bénéficient du RSA en 2013.

LOGEMENT

- En 2009, on recensait 2 686 logements (dont 2 514 résidences principales, 38 résidences secondaires et 133 logements vacants). Montchanin a 43,9 % de logement sociaux, le plus fort taux de la CMCU.
- Les logements se composent ainsi 1 401 maisons et 1 190 appartements.
- On compte 1 059 propriétaires, 1 414 locataires et 41 logés gratuitement.

EDUCATION

- La commune compte trois écoles primaires et trois écoles maternelles, on dénombre 9 enseignants en maternelles, 15 enseignants en primaires, 1 en CLIS, 6 ATSEM + 1 enseignant spécialisé, 1 rééducatrice enseignante spécialisée + 1 psychologue au RASED + 1 AVS +1 EVS
- A la rentrée 2013, on compte 218 élèves en maternelle et 301 élèves en primaire soit 519 enfants contre 535 l'année précédente.
- Il existe 5 associations de parents d'élève : AIPE, FCPE (il s'agit d'un comité local ayant des représentants de la maternel au collège), les amis de Curie Pasteur, les Amis de Paul Langevin et "la farandole" pour le groupe Serge Boutavant et Charles Perrault.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA VILLE

Les services existants et compétents de la ville autour ou en lien avec l'école :

- Service enfance et jeunesse
- Service sport scolaire, animations et suivi des installations sportives
- Service affaires scolaires et sports
- Service vie sociale et animation
- Service ressources humaines
- Service finances

EQUIPEMENTS EDUCATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS

- COMPLEXE SPORTIF LUCIEN PARRIAT
- DEUX TERRAINS MULTISPORTS
- GYMNASSE MUNICIPALE
- SALLE DE GYMNASTIQUE
- GYMNASSE ANATOLE FRANCE
- PISCINE
- ESPLANADE HENRI BILLARD
- BIBLIOTHEQUE
- ESPACE TUILERIE / AUDITORIUM
- SALLE DES FETES
- SALLES MUNICIPALES
- CRECHE MUNICIPALE
- CAPA et ECOLE DE DESSIN

LES RESSOURCES HUMAINES

- 4 EDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES dont 3 MNS
- 6 ATSEM (Agent Territoriaux Spécialisé de Ecoles Maternelles)
- 1 BIBLIOTHECAIRE
- 1 ADJOINT ANIMATION
- 1 EMPLOI AVENIR ANIMATION
- 5 ADJOINTS TECHNIQUES TITULAIRE CAP PETIT ENFANCE
- 19 ADJOINTS TECHNIQUES (temps méridien)
- 2 ADJOINTS ADMINISTRATIFS (bibliothèque et informatique)

VIE ASSOCIATIVE

La commune possède un tissu associatif dense avec :

- 20 ASSOCIATIONS SPORTIVES dont l'Office Municipale des Sports (association para municipale).
- 32 ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS dont le Centre d'Animation et de Plein Air et l'Association de Développement des Arts et de la Culture (associations para municipales).
- 27 ASSOCIATIONS AIDES ET SOCIALES
- 4 ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT ET SANTE

SYNTHESE DE LA REFLEXION DES GROUPES

SYNTHESE DE LA REUNION ASSOCIATIONS

Echange autour de :

L'inscription

L'engagement

Les élèves des différentes écoles seront t-ils rassemblés ?

Les tranches d'âges

Les lieux d'activités

La qualité des activités

La compétence des intervenants

Le remplacement des intervenants

Municipalisation du CAPA

Restauration le mercredi midi

SYNTHESE DE LA REUNION ASSOCIATIONS

Echange autour de :

L'inscription

L'engagement

Activités communes avec les différentes écoles

Les tranches d'âges

Les lieux d'activités

La qualité des activités

La compétence des intervenants

Le remplacement des intervenants

Municipalisation du CAPA

Restauration le mercredi midi

SYNTHESE DE LA REUNION PUBLIC

Echange autour de :

La qualité de l'activité

Le rythme à choisir

Les lieux

Le transport

Le temps méridien

La nouvelle procédure d'inscription au restaurant scolaire

SYNTHESE DES REUNIONS ASSOCIATIONS ET PUBLIC

Les questions centrales :

Le TAP à quel rythme ?

Quel coût ?

Maintient Aide aux devoirs ?

Consensus sur le fait de faire des
TAP un vrai temps éducatif et de
disposer du temps nécessaire
pour utiliser le potentiel de la ville

Les pistes de réponses :

ASSOCIATIONS

TAP 45 min trop court

Souhaite TAP 2 X 1H30

Demande la gratuité

PUBLIC

TAP 45 min trop court

Souhaite TAP 3 X 1H00 ou 2X 1H30

Le temps du repas pourrait être
décalé ou réduit

Aide aux devoirs et aide personnalisée
maintenues